

# RIPOSTES ASSOCIATIVES FACE AU C.E.R

Un « Contrat d'Engagement Républicain » symbole des restrictions de libertés associatives

(outils, éléments de stratégie, ressources)

## SOMMAIRE

- **1/ Réagir à l'échelle de son association** *Page 2*

- Se documenter
- S'exprimer
- En cas d'attaque : le premier réflexe de remonté d'info (outils à disposition)

Le cas particulier des associations parisiennes

- **2/ Réagir à l'échelle de son regroupement d'associations (fédérations, réseaux, collectifs d'associations, etc)** *Page 3*

- S'autoformer collectivement
- Réagir collectivement

- **3/ Réagir localement au niveau de son territoire d'action** *Page 4*

- Si possible construire des alliances avec ses Collectivités Territoriales – premier niveau : réactions communes
- Si possible construire des alliances avec ses Collectivités Territoriales – deuxième niveau : (co-)construire des dispositifs préventifs pour éviter les attaques contre les libertés associatives

- **4/ Suivre, participer à la réaction associative au niveau national** *Page 5*

- Participer à la riposte sur le front politique
- Suivre (voire participer) à la riposte sur le front juridique

## 1/ RÉAGIR À L'ÉCHELLE DE SON ASSOCIATION

### • SE DOCUMENTER

- Sur les libertés associatives de manière générale : [site de L.A Coalition Libertés Associatives](#)  
Site incluant le premier rapport de l'Observatoire des Libertés Associatives, [téléchargeable ici](#).

- Sur les manières de se défendre : [guide pratique « Faire face et riposter aux attaques contre les libertés associatives »](#)

*Nota Bene* : ce guide est une sorte de « manuel de survie des associations en milieu politique hostile » construit par L.A Coalition, il est également disponible en version résumée, infographiée [ici](#).

- Sur le CER en particulier : [espace-ressources dédié du CAC « comprendre et contrer le Contrat d'Engagement Républicain »](#) cet espace permet de trouver notamment :

> *les documents d'informations essentiels sur le sujet : décret, circulaire, etc*

> *les documents d'explication du CER*

> *l'ensemble de prises de positions et des réactions des acteurs associatifs.*

> *l'ensemble des avis d'instances indépendantes sur le CER (HCVA Haut Commissariat à la Vie Associative, DDD Défenseur des droits, CNCDH Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) etc*

> *Revue de presse actualisée*

### • S'EXPRIMER

> Mise à disposition d'un [espace d'expression libre sur le sujet](#): partage de remarques, de questionnements, d'analyses, etc

> [Lettres-type](#) de réponse à l'obligation de signature du CER

> [Affiche-type](#) en réponse à l'obligation d'afficher la signature du CER

> « Jeu-concours » de lettre-type de réponse à l'obligation de signature du CER

### • EN CAS D'ATTAQUE : MODALITÉS DE REMONTÉS D'INFORMATIONS

> Si attaque « classique » ne mobilisant pas expressément le CER alors [ce formulaire](#)

> Si l'entrave à l'action associative prend appui sur le CER alors [ce formulaire ci](#).

#### Le cas particulier des associations parisiennes

Saisine du conseil municipal sur la compatibilité entre les 2 C.E.R : Contrat d'Engagement Républicain et Charte des Engagements Réciproque (en cours – plus de renseignements : [jean-baptiste@associations-citoyennes.net](mailto:jean-baptiste@associations-citoyennes.net) et [salexandre@ligueparis.org](mailto:salexandre@ligueparis.org) chargés d'animation du groupe de travail « CER » du [CPA Conseil Parisien des Associations](#))

## 2/ RÉAGIR À L'ÉCHELLE DE SON REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS (FÉDÉRATIONS, RÉSEAUX, COLLECTIFS D'ASSOCIATIONS, ETC)

- SE FORMER OU S'AUTOFORMER COLLECTIVEMENT (APPROFONDIR LE SUJET)

- > Atelier autour du guide pratique « Faire face et riposter aux attaques contre les libertés associatives »

- > Accès au [livret en pdf « questions citoyennes sur le contrat d'engagement républicain »](#)

- > Monter une session de formations ([voir ici des exemples de formations](#) organisées sur le sujet)

- RÉAGIR COLLECTIVEMENT

- > Envie de construire un argumentaire en propre ? Voir [ici](#) point d'appui avec listes de communiqués possiblement « inspirants » publiés notamment par le CAC, L.A Coalition, le Mouvement Associatif, le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations), la LDH Ligue des Droits de l'Homme, etc.)

- > Construire son système d'autodéfense en lien avec L.A Coalition.

À l'échelle d'un réseau (sectoriel, géographique) ou d'une fédération, il est envisageable de s'organiser et prendre appui sur cela sur L.A Coalition.

**Exemple :** la « cellule d'appui » créé au niveau du [réseau RIF \(réseau des acteurs franciliens dans le secteur des musiques actuelles\)](#).

Mise en place d'une recherche-action pour réagir tout en étudiant et comprenant les facteurs et mouvements à l'oeuvre dans les processus de mise à mal voire de disparition de structures de musiques actuelles sur le territoire francilien ces 10 dernières années et notamment la dégradation des relations entre les acteurs et leurs collectivités de premier niveau et d'outiller les acteurs.

Dire « non » ?

Nous tentons actuellement de constituer un espace en ligne qui aurait vocation à centraliser et mettre à disposition les lettres explicatives des associations qui refusent de signer le CER.

L'idée est de voir si ce mouvement peut prendre forme et construire son extension durant les mois à venir.

L'approche peut être plurielle, il y a plusieurs façon de dire non...

Un refus brutal peut mettre en péril l'association, une approche de type Bartebly (« I would prefer not to ») peut aussi être efficace.

### 3/ RÉAGIR LOCALEMENT AU NIVEAU DE SON TERRITOIRE D'ACTION

- SI POSSIBLE CONSTRUIRE DES ALLIANCES AVEC SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – PREMIER NIVEAU : RÉACTIONS COMMUNES

> Support de dialogue entre les associations et leurs Collectivités Territoriales sur le CER : la lettre ouverte de la LDH : « contrat d'engagement républicain, les élus locaux doivent protéger la liberté associative » (signée et relayée par de nombreux réseaux et associations dont le Cnajep, le CAC, le MRAP, le Planning Familial, les Amis de la terre, etc)

> Demander une audience à sa collectivité, ouvrir le dialogue, faire entendre un argumentaire collectif (à l'instar de l'initiative de ce regroupement inter-associatif à Dijon – voir ici cet exemple)

- SI POSSIBLE CONSTRUIRE DES ALLIANCES AVEC SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – DEUXIÈME NIVEAU : (CO-)CONSTRUIRE DES DISPOSITIFS PRÉVENTIFS POUR ÉVITER LES ATTAQUES CONTRE LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

> Mesure 30 du PACTE POUR LA TRANSITION. Présentation de la fiche de la mesure 30 intitulé « Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste (pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif). »

> Charte des engagements réciproques signée au niveau national entre l'État, le Mouvement Associatif et les Collectivités Territoriales

> Exemples de déclinaisons locales de la charte des engagements réciproques : Ville de Paris, Ville de Rennes

> Résultat de la recherche-action menée par le RNMA, le CAC, le Mouvement Associatif, l'UFISC, la RTES : étude de Laurent Fraise <https://www.rtes.fr/la-co-construction-de-l-action-publique-definition-enjeux-discours-et-pratiques>

#### 4/ SUIVRE, PARTICIPER À LA RÉACTION ASSOCIATIVE AU NIVEAU NATIONAL

Au niveau national, rejoindre le collectif inter-associatif défendant les libertés associatives  
<https://www.lacoalition.fr/>

- PARTICIPER À LA RIPOSTE SUR LE FRONT POLITIQUE

> Information et suivi sur <https://mobilisations.associations-citoyennes.net/?ComprendreContreCER>

#### SUIVRE (ET POSSIBLEMENT PARTICIPER) À LA RIPOSTE SUR LE FRONT JURIDIQUE

> Construction jurisprudentielle du CER : « [l'affaire Alternatiba, Poitiers, préfet de la Vienne](#) »

Document en [CC-BY-SA](#)

Document évolutif et contributif

Une idée d'amélioration-bonification ? Contact : [jean-baptiste@associations-citoyennes.net](mailto:jean-baptiste@associations-citoyennes.net)